

COMPTE-RENDL

Montreuil. le 31 août 2017

DCI APF DU 17 AOÛT 2017

La CGT a déposé une

Demande de concertation
immédiate à la Direction
de l'EPIC de Tête
concernant la situation
des Agences paie et
famille. Les conditions de
vie et de travail continuent
de se dégrader plusieurs
mois après l'expertise

SECAFI qui en relevait
alors l'état critique.

La Direction montre son inquiétude mais son objectif reste clairement de vider l'EPIC de Tête.

La CGT a abordé plusieurs points avec la Direction des APF. Les réponses apportées sont loin d'être satisfaisantes quant à la prise en compte du quotidien des cheminots en APF, et bien loin d'être rassurantes quant à l'avenir des APF.

EXPÉRIMENTATION AVAYA (EXTERNALISATION DU 700 000)

La Direction insiste sur l'objectif premier de cette expérimentation qui aurait avant tout pour vocation de permettre de dégager des pistes d'optimisation de la gestion des sollicitations en APF, tant en matière de qualité de service que de performance économique.

La CGT fait remarquer que La SNCF possède l'expertise (Centres de Ligne Directe) et les compétences en interne des cheminots administratifs. Cette expérimentation n'a que pour seul objectif l'externalisation du travail, dans un but unique d'allègement de la masse salariale au détriment de l'emploi cheminot et de la qualité du service rendu.

La CGT note que toutes les « expérimentations » mises en place par la Direction ont finalement connu une application définitive avant même le retour d'expérience.

Ces expérimentations ont toutes débouché sur des décisions unilatérales de réorganisation au détriment des conditions de vie et de travail des cheminots.

La délégation CGT exige l'arrêt de l'expérimentation et la mise en place d'une étude en interne.

« BACHELOR »

La CGT déplore que la reconduction de « cette expérimentation » soit décidée bien en amont du retour d'expérience.

Comme quoi une expérimentation est souvent définitive !

La CGT dénonce l'externalisation de la formation diplômante en interne, le déshabillage du plan formation vers AGEFOS et donc l'absence de déditformation dans ce cadre.

De plus, cette formation enferme les « bachelor » dans un tube métier restreint, ne permettant pas une évolution de carrière RH sur le périmètre du GPF.

Aussi, les conditions de pré-sélection des agents pour l'examen d'entrée sont source de conflits au sein des APF entre les gestionnaires et leurs responsables.

TRAVAIL PAR THÈME

La Direction affirme que les agents des APF, concernés par le travail par thème, sont satisfaits de cette organisation du travail.

La CGT n'a pas les mêmes remontées du terrain.

Majoritairement, les cheminots des Agences paie et famille, concernés par le travail par thème, tel qu'il est mis en place, ne constatent pas une amélioration des conditions de travail ou de la qualité de service rendu.

La délégation CGT demande qu'une réelle étude soit menée en interne auprès des gestionnaires et des dirigeants concernés.



IMPACT DES EXPÉRIMENTATIONS ET RÉORGANISATIONS SUR LE CADRE D'ORGANISATION DES APF

La Direction affirme que ni l'expérimentation AVAYA, ni l'expérimentation BACHELOR, ni le travail par thème n'ont d'impact sur les Cadres d'Organisation.

La CGT en déduit que les « bachelor » seront tous remplacés au moment de leur nomination sur un poste de qualification E et qu'en aucun cas l'expérimentation AVAYA n'a vocation à supprimer des postes ni à externaliser notre travail!

FUSION D'AGENCES

La Direction déclare qu'il n'y a pas de fusion d'APF « en cours », mais ne s'engage pas sur l'avenir!

Concernant le site de Viroflay (IDF), « le futur site n'est pas encore défini et la Direction communiquera au plus vite auprès des agents dès que le lieu sera connu ».

La CGT rappelle que des fusions et des fermetures d'APF ont déjà eu lieu récemment ! La CGT réaffirme la nécessité de recréer de l'emploi administratif dans les établissements au plus près des cheminots.

Les cheminots administratifs ont des compétences indispensables au fonctionnement du GPF.

RECONNAISSANCE MÉTIER /EMPLOI

La CGT exige la requalification des postes d'encadrants au regard des exigences métier.

La CGT demande que la charge de travail des encadrants des APF soit dûment pesée afin d'évaluer les réels besoins en termes d'emplois des maîtrises et cadres.

La CGT réclame un effectif de gestionnaires en corrélation avec la charge de travail.

La CGT rappelle que les tâches de production qui incombent aux managers sont clairement définies dans leur fiche de poste (tâches complexes). La situation de l'emploi aujourd'hui en APF oblige nos dirigeants de proximité à absorber bien plus de tâches de production qu'il est prévu.

Cela impacte les conditions de vie et de travail des dirigeants, ainsi que les relations managers / gestionnaires.

La qualification B est une qualification d'entrée en APF. Les agents ayant obtenu leur constat et qui plus est qui tiennent le même poste que leurs collègues à la qualification C, doivent être validés à C.

Lors d'une DCl passée, la Direction s'était engagée à ce qu'il en soit ainsi. La CGT demande que la Direction tienne ses engagements.

RESPECT DE LA RÈGLEMENTATION

La CGT soulève qu'une consigne ou un accord local est du périmètre de la réglementation.

Or, dans les APF, la charge de travail ne permet pas de respecter le repos journalier pour la plupart des encadrants, mais aussi des gestionnaires en période de solde. Les APF ayant des horaires individualisés sont équipés de badgeuses qui comptabilisent jusqu'à +4 heures maximum. Au-delà de 4h, les agents perdent leurs heures supplémentaires. La CGT dénonce du travail gratuit en APF.

La CGT s'oppose à l'externalisation de notre travail et réclame des recrutements exécution, maîtrises et cadres pour les Agences paie et famille, ainsi qu'une réelle reconnaissance des exigences métier par la requalification des postes de la production et de l'encadrement.

LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2017, LES APF, EN GRÈVE, IMPOSENT UN AUTRE CHOIX POUR L'AVENIR !